

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

Etaient présents

:

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, M. BOURRELLIER Thierry, Mme PRIEUR Brigitte, Mme PINEL Annick, M. LARQUET Daniel, Mme LION BOUCHER Patricia,
M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. LENOBLE Pascal, M. GRISEL Valentin, Mme JAMELIN Magali, Mme HALAVENT Sonia,
Mme DORÉ Lise, Mme GOODE Virginie, M. GRISEL Julien, M. CAILLAUD François, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît, Mme LE PLEY Saouda, M. DURIEZ Dominique

Absents excusés : M. MONNIER Jacky, M. CHEVALIER Raphaël, M. DALBART Florian, M. RIANDE Arnaud, Mme TISON Catherine,

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

M. MONNIER Jacky	Pouvoir à	M. BOURRELLIER Thierry
M. RIANDE Arnaud	Pouvoir à	M. GRISEL Bruno
M. DALBART Florian	Pouvoir à	Mme LEPLEY Saouda
M. CHEVALIER Raphaël	Pouvoir à	Mme REIGNER Anne-Lise
Mme TISON Catherine	Pouvoir à	M. DURIEZ Dominique

.

DATE DE CONVOCATION	:	27/06/2022
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	27
PRESENTS	:	22
VOTANTS	:	27 (dont 5 pouvoirs)
SECRETAIRE DE SEANCE	:	Mme HALAVENT Sonia

OBJET : Constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier liée au contournement Est de Rouen- Liaison A28-A13- Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis

M. le Maire annonce au Conseil Municipal qu'il convient dans le cadre de la constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier liée au contournement Est de Rouen- Liaison A28-A13 de procéder à l'élection de 3 représentants des propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune (deux titulaires et un suppléant).

M. le Maire précise que cette élection se déroule à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

M. le Maire déclare qu'il a reçu les candidatures suivantes :

- M. GRISEL Daniel
- M. PESQUEUX Gérard
- M. FAUCON Jean-Pierre

Il propose de procéder à l'élection à bulletins secrets.

Résultat des votes

1^{er} tour :

- (Nombre de votants 27, Blancs : 5, suffrages exprimés : 22, Nombre de voix : 22 pour M. PESQUEUX Gérard)

M. PESQUEUX Gérard ayant obtenu la majorité absolue, est élu en qualité de représentant titulaire des propriétaires de biens fonciers non bâtis

2^{ème} scrutin- Election du 2^{ème} représentant titulaire :

- (Nombre de votants 27, Blancs : 8, suffrage exprimés : 19, Nombre de voix : 19 pour M. GRISEL Daniel)

M. GRISEL Daniel ayant obtenu la majorité absolue, est élu en qualité de représentant titulaire des propriétaires de biens fonciers non bâtis

3^{ème} scrutin- Election du représentant suppléant

- M. FAUCON Jean-Pierre (Nombre de votants 27 : Blancs : 12, suffrages exprimés : 15, nombre de voix : 15 pour M. FAUCON Jean-Pierre)

M. FAUCON Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue, est élu en qualité de représentant suppléant des propriétaires de biens fonciers non bâtis

Après avoir procédé à l'élection conformément aux articles 121-3 et L121-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

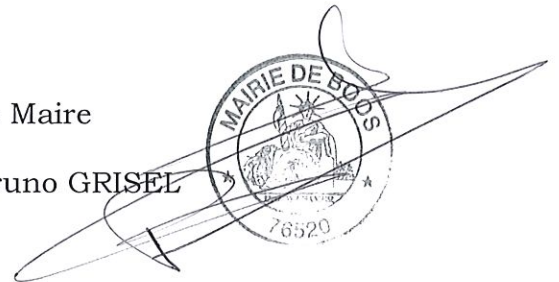
Sont élus :

- M. PESQUEUX Gérard (Titulaire)
- M. GRISEL Daniel (Titulaire)
- M. FAUCON Jean- Pierre (Suppléant)

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISEL



La secrétaire de séance,

Sonia HALAVENT